

République Française Liberté – Égalité - Fraternité Envoyé en préfecture le 02/12/2024

Reçu en préfecture le 02/12/2024

Publié le

ID: 081-218103265-20241022-D2024_08_49-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINTE-CROIX Séance du Mardi 22 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, vingt-deux octobre à vingt heure et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué par courrier électronique le dix-sept octobre, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jean-Marc BALARAN, Maire.

Étaient présents :

Jean-Marc BALARAN (Maire), Christine ROIG (Adjointe), Didier BOURG (Adjoint), Bertrand FOPPA, Pascal TAUPIAC, Nathalie CALMELS, Vanessa VIALETTES.

<u>Absents excusés :</u> Frédéric ORGUEIL (pouvoir à Jean-Marc BALARAN), Flavie PIRON, Bertrand ALEXANDRE

Secrétaire de séance : Nathalie CALMELS

Membres en exercice	Membres présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de votants
10	7	1	8

N°2024-08-49 5.2.3

Approbation du Procès-Verbal des séances du 03 septembre 2024

Le procès-verbal de séance du Conseil Municipal en date du 03 septembre 2024 a été établi et transmis à tous les conseillers municipaux.

Ils sont invités à l'approuver.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-26 évoquant le procèsverbal,

CONSIDERANT que cette approbation concourt à l'intérêt général

Aucune observation n'est émise.

Appelé à se prononcer, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

✓ APPROUVE le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 03 septembre 2024

Au registre figure la liste et la signature des membres présents

Pour extrait, certifié conforme

Le Maire, Jean-Marc BALARAN La Secrétaire de séance Nathalie CALMELS